ÉQUIPE D'APPUI AU REPRÉSENTANT SPÉCIAL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LES QUESTIONS RELATIVES AUX ROMS



DRTO(2017)1 24/07/17

Dialogue du Conseil de l'Europe avec la société civile des Roms et des Gens du voyage¹

DE L'ÉDUCATION À L'EMPLOI

4^e réunion, Strasbourg, 18-19 septembre 2017 Salle G04, Agora

DOCUMENT DE RÉFLEXION

INTRODUCTION

L'éducation, déterminante pour les perspectives d'avenir

Il est généralement admis que l'éducation reste une priorité élevée parmi les mesures de soutien aux Roms et aux Gens du voyage, car une éducation insuffisante est synonyme de mauvaise santé, de chômage, d'isolement social et d'exclusion.

L'enquête réalisée en 2011 dans 11 États membres de l'UE² et l'enquête de l'UE sur les minorités et la discrimination (EU-MIDIS II) menée en 2016 par l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) dans neuf États membres³ de l'UE confirment que les enfants roms ont très souvent de moins bons résultats scolaires, et montrent qu'il existe un écart considérable entre les enfants roms et les enfants non roms scolarisés. Malgré les efforts déployés pour généraliser et améliorer l'éducation des enfants roms au fil des ans, jusqu'à 50 % d'entre eux en Europe ne finissent pas l'école primaire et seuls 25 % terminent leurs études secondaires. La participation à l'éducation chute après la période de scolarité obligatoire : 15 % seulement des jeunes adultes roms ont achevé le deuxième cycle de l'enseignement secondaire général ou une formation professionnelle. Le niveau d'analphabétisme chez les jeunes Roms reste relativement élevé pour l'Europe, où près de 50 % des Roms sont analphabètes ou peu alphabétisés. Faute d'avoir achevé leur scolarité obligatoire, de nombreux jeunes Roms sont incapables de satisfaire aux exigences de base des programmes de formation professionnelle.

¹ Les termes « Roms et Gens du voyage » utilisés au Conseil de l'Europe englobent la grande diversité des groupes concernés par les travaux du Conseil de l'Europe dans ce domaine : d'une part, a) les Roms, les Sintés/Manouches, les Calés/Gitans, les Kaalés, les Romanichels, les Béash/Rudars ; b) les Egyptiens des Balkans (Egyptiens et Ashkali) ; c) les branches orientales (Doms, Loms et Abdal) ; d'autre part, les groupes tels que les Travellers, les Yéniches et les personnes que l'on désigne par le terme administratif de « Gens du voyage » ainsi que celles qui s'auto-identifient comme Tsiganes.

² Bulgarie, Espagne, France, Grèce, Hongrie, Italie, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque et Roumanie; le rapport et l'analyse des données sont disponibles à cette adresse: http://fra.europa.eu/en/publications-and-resources/data-and-maps/survey-data-explorer-results-2011-roma-survey.

³ Bulgarie, Croatie, Espagne, Grèce, Hongrie, Portugal, République slovaque, République tchèque et Roumanie ; le rapport est accessible à cette adresse : http://fra.europa.eu/en/publication/2016/eumidis-ii-roma-selected-findings

Ces faibles taux de participation à l'éducation concernant les enfants et les jeunes des communautés des Roms et des Gens du voyage sont particulièrement alarmants, car le facteur éducatif a un impact direct et crucial sur les perspectives d'avenir.

Ce qui ressort des données, c'est que les **jeunes Roms** sont de loin les plus défavorisés parmi les jeunes de l'UE.

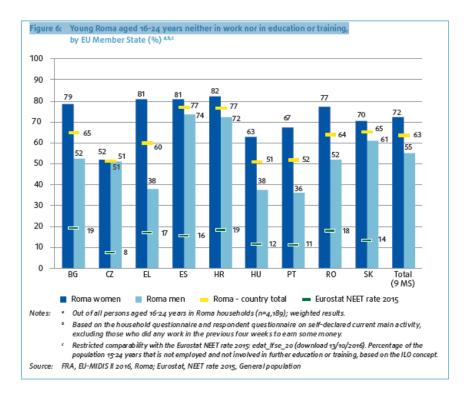
« Dans la plupart des sociétés européennes, les jeunes Roms ont du mal à affirmer leurs droits, leur identité et leur appartenance. Les autres problèmes rencontrés par les populations roms sont mis en lumière lors du passage des jeunes Roms à l'âge adulte : pauvreté, absence d'opportunités à l'intérieur et à l'extérieur de leur communauté, difficultés pour exercer leurs droits de l'homme. »⁴

Avec des niveaux d'éducation et d'alphabétisation inférieurs, ils ont un accès limité aux biens et services essentiels et sont moins susceptibles d'avoir les mêmes chances que les autres jeunes. Ayant grandi dans des quartiers et des écoles séparés, privés de la possibilité de faire partie de la société ordinaire et n'ayant souvent qu'un accès limité à la formation professionnelle, ils sont moins compétitifs sur le marché du travail.

Les jeunes Roms et Gens du voyage et l'emploi

Il existe un fort lien entre éducation, chômage et pauvreté parmi les communautés de Roms et de Gens du voyage en Europe. Comme l'indiquent de nombreuses études du PNUD et de la FRA, le taux de chômage varie de 16 % à 64 % pour les hommes roms, et de 35 % à 79 % pour les femmes roms dans certains pays. Les données issues des recherches suggèrent en outre que, même lorsqu'ils sont actifs, les Roms et les Gens du voyage sont désavantagés dans la qualité du travail.

Fait alarmant, l'écart de chômage entre les Roms et les non-Roms semble être maximal pour les jeunes Roms. Dans l'enquête 2016 EU-MIDIS II, les données ont révélé que la proportion de jeunes Roms âgés de 16 à 24 ans qui ne travaillent pas et ne suivent ni études ni formation (NEET) est en moyenne de 63 %. Les résultats montrent également un écart important entre les hommes et les femmes, avec en moyenne 72 % des jeunes femmes roms de 16 à 24 ans qui ne travaillent pas et ne suivent pas d'études.



⁴ Voir le Plan d'action pour les jeunes Roms (2016-2019): https://rm.coe.int/16806926ac

PRÉSENTATION DU THÈME DE LA 4^e RÉUNION DU DIALOGUE

Dans son rapport de 2016 qui faisait suite à sa visite thématique en Pologne consacrée à l'enseignement et la formation professionnels pour les Roms⁵, le Comité d'experts ad hoc sur les questions roms (CAHROM) du Conseil de l'Europe note que l'enseignement et la formation professionnels ne suscitent qu'un intérêt relatif. L'enseignement professionnel renvoie à l'éducation post-obligatoire qui prépare les jeunes à travailler dans le commerce, l'artisanat et les métiers techniques en suivant des cours dans des établissements, centres et instituts spécialisés techniques et professionnels, alors que la formation professionnelle désigne l'acquisition d'un savoir-faire et de compétences permettant d'occuper un emploi spécifique.

L'enseignement et la formation professionnels sont encore insuffisamment reconnus comme des priorités et des solutions pour mobiliser et autonomiser les jeunes Roms et Gens du voyage et assurer leur autosuffisance économique. L'enseignement professionnel peut également être considéré comme une sorte de « courroie de transmission » avec le marché du travail pour ceux qui n'ont pas continué leurs études au-delà de la scolarité obligatoire et ont assumé des responsabilités familiales à un âge précoce.

Il faudrait mettre davantage l'accent sur l'enseignement et la formation professionnels afin qu'ils constituent un filet de sécurité pour les jeunes Roms et Gens du voyage à risque, tout en examinant les moyens d'ouvrir le marché du travail à l'emploi des Roms et des Gens du voyage.

Dialogue du Conseil de l'Europe avec la société civile des Roms et des Gens du voyage

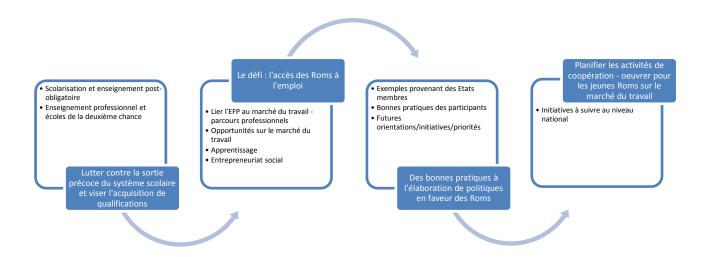
Compte tenu de la nécessité prioritaire de renforcer les capacités en faveur de l'emploi des jeunes Roms et Gens du voyage, la prochaine réunion du Dialogue du Conseil de l'Europe avec la société civile des Roms et des Gens du voyage portera sur <u>l'emploi des jeunes Roms et l'enseignement et la formation professionnels</u>.

Voici quelques exemples de thèmes qui pourraient être abordés pendant la réunion :

- initiatives et projets liés à l'enseignement et la formation professionnels, afin de lutter contre le chômage des Roms et des Gens du voyage ;
- choix de carrière et parcours professionnel : lier l'enseignement et la formation aux besoins du marché du travail ;
- programmes de la deuxième chance pour ceux qui ont abandonné prématurément leurs études;
- entreprises sociales et salons de l'emploi : une opportunité pour les jeunes Roms et Gens du voyage ?;
- comment faire pour que les jeunes Roms et Gens du voyage bénéficient davantage du programme NEET de l'UE?
- certification des compétences professionnelles pour les jeunes Roms et Gens du voyage non diplômés;
- mesures de lutte contre le décrochage scolaire, les mariages précoces, etc.

⁵ Voir le rapport thématique sur l'enseignement et la formation professionnels pour les Roms (la Pologne était le pays demandeur/hôte et la Bosnie-Herzégovine, la Finlande, « l'ex-République yougoslave de Macédoine » et la Turquie étaient les pays partenaires) : http://www.coe.int/fr/web/portal/cahrom (rubrique « Éducation »).

STRUCTURE DE LA RÉUNION



RÉSULTATS THÉMATIQUES ATTENDUS DE LA 4^e RÉUNION DU DIALOGUE

Il est prévu que la réunion de deux jours avec la société civile des Roms et des Gens du voyage et des experts roms et non roms de la jeunesse, de l'emploi et de l'enseignement et la formation professionnels (ci-après « EFP ») place l'EFP au cœur des efforts visant à développer les connaissances et les activités concernant le rôle de l'EFP dans :

- l'autonomisation des jeunes Roms et Gens du voyage en vue combattre la sortie précoce du système scolaire;
- la reprise des études pour ceux qui ont quitté l'école prématurément (classes de la deuxième chance);
- les compétences professionnelles des jeunes Roms et Gens du voyage non diplômés;
- le choix de carrière et le parcours professionnel lier l'enseignement et la formation aux besoins du marché du travail.

Le 4^e Dialogue servira de forum pour la société civile des Roms et des Gens du voyage, le Conseil de l'Europe et d'autres acteurs afin qu'ils améliorent leurs connaissances, échangent leurs expériences et bonnes pratiques, planifient des activités de coopération et identifient les possibilités de promouvoir l'EFP et l'emploi des jeunes Roms et Gens du voyage.

RÉSULTATS ATTENDUS DU DIALOGUE

L'intégration des Roms est une responsabilité partagée et tous les acteurs (États membres, institutions européennes et internationales et société civile) ont un rôle crucial à jouer dans ce domaine. Tout en reconnaissant la responsabilité spéciale des États membres, le Conseil de l'Europe a inscrit dans ses objectifs le Dialogue et la concertation entre le Conseil de l'Europe et les organisations de Roms et de Gens du voyage de la société civile – notamment celles qui travaillent au niveau de la population – sur les politiques et les pratiques pertinentes pour l'intégration des Roms et des Gens du voyage, telles qu'elles ont été mises en évidence dans le Plan d'action thématique du Conseil de l'Europe sur l'intégration des Roms et des Gens du voyage (2016-2019).

La **société civile** possède le réseau et les connaissances nécessaires sur la situation des Roms et des Gens du voyage sur le terrain et peut contribuer à aider des États membres et le Conseil de l'Europe à tenir leurs engagements.

Le rôle de la société civile des Roms et des Gens du voyage est d'apporter un soutien et de servir de passerelle entre les Roms et la prise de décision et l'élaboration de politiques. Parties prenantes complémentaires, ces organisations peuvent aider à guider l'action du Conseil de l'Europe grâce à un dialogue constructif et mutuel.

Dans le cadre de la coopération des réseaux consultatifs roms et afin d'accroître l'impact des résultats et conclusions des réunions du Dialogue, **deux** rapporteurs désignés du Dialogue, qui changeront à chaque réunion du Dialogue, seront invités occasionnellement aux réunions plénières du CAHROM pour présenter des rapports et échanger avec les participants du CAHROM sur les résultats/conclusions/propositions de suivi découlant de la réunion du Dialogue. Les frais de voyage et de séjour de ces deux rapporteurs seront pris en charge sur le budget du Conseil de l'Europe.

PARTICIPATION

Après l'adoption des procédures révisées du Dialogue entre le Conseil de l'Europe et les organisations de la société civile de Roms et de Gens du voyage lors de la 13^e réunion du CAHROM à Prague (République tchèque) du 31 mai au 3 juin 2017, et compte tenu du Plan d'action thématique sur l'intégration des Roms et des Gens du voyage (2016-2019) et du Plan d'action du Conseil de l'Europe pour les jeunes Roms, qui soutient le développement de compétences de leadership et de sensibilisation parmi les responsables de jeunesse roms et les organisations de jeunesse roms, les Roms et les Gens du voyage et les experts de la société civile rom et non rom spécialisés dans la jeunesse rom, l'emploi et l'enseignement professionnel sont encouragés à participer.

Le Plan d'action pour les jeunes Roms tient compte des difficultés liées à l'accès à l'autonomie personnelle, communes à l'ensemble de la jeunesse, en favorisant l'égalité des chances pour tous les jeunes afin qu'ils puissent développer « les savoirs, les savoir-faire et les compétences nécessaires pour jouer pleinement leur rôle dans tous les domaines de la société »⁶. Il porte également sur les difficultés et obstacles spécifiques aux jeunes Roms, à commencer par le fait que « le droit d'être jeune » leur est refusé. Conseil de l'Europe, Plan d'action pour les jeunes Roms 2013

Le nouveau cadre du Dialogue⁷ insiste sur la nécessité de mettre l'accent sur les problèmes des Roms et des Gens du voyage en faisant appel aux expertises individuelles, qu'elles proviennent ou non d'organisations internationales ou nationales. Pour garantir une contribution maximale de la part des spécialistes et un suivi durable, les personnes issues des communautés de Roms et de Gens du voyage et les experts devront répondre à un appel à candidatures, dans lequel ils devront indiquer clairement leur motivation pour participer au Dialogue et leur expertise sur le sujet.

APPEL À PARTICIPATION

L'appel est ouvert à la société civile des Roms et des Gens du voyage, aux experts et aux autres organisations nationales ou internationales de premier plan possédant une expertise dans les domaines de la jeunesse, de l'emploi et de l'enseignement et la formation professionnels des Roms et des Gens du voyage.

Les candidats intéressés doivent remplir un formulaire en ligne <u>avant le vendredi 25 août 2017,</u> 18 h 00 (heure d'Europe centrale).

⁶ Agenda 2020 sur la politique de jeunesse du Conseil de l'Europe.

⁷ Voir la note de synthèse sur la réforme du Dialogue dans le document CAHROM (2017)13 (contributions écrites).

Le formulaire de candidature en ligne est disponible ici.

Vingt représentants au maximum de la société civile des Roms et des Gens du voyage seront sélectionnés par le Secrétariat du Conseil de l'Europe sur la base de leur candidature pour participer au Dialogue. La sélection respectera un équilibre géographique et la parité hommes/femmes, ainsi qu'un équilibre entre les représentants de la société civile des Roms et des Gens du voyage et les autres acteurs ayant une expertise dans les thèmes concernés.

Les **candidats** devraient indiquer clairement leur motivation et leur domaine de compétence, et de quelle manière leur expertise faciliterait l'adoption de conclusions pertinentes sur le thème de la réunion.

PROFIL DES CANDIDATS

Les participants roms et non roms devraient être des experts de l'un des domaines suivants :

- la jeunesse rom ;
- l'emploi des jeunes ;
- les jeunes et l'entrepreneuriat/apprentissage;
- l'enseignement et la formation professionnels (EFP);
- l'acquisition de compétences professionnelles par les groupes sociaux marginalisés ;
- les programmes de la deuxième chance ;
- l'acquisition de compétences professionnelles par les non-diplômés;
- les mesures de lutte contre le décrochage scolaire ;
- les jeunes qui ne travaillent pas et ne suivent ni études ni formation (NEET).

Les candidats devraient également :

- être en mesure d'utiliser et de promouvoir les résultats du Dialogue dans leur travail;
- résider dans l'un des États membres du Conseil de l'Europe ;
- travailler activement sur les questions touchant les jeunes Roms et/ou Gens du voyage, en particulier l'enseignement et la formation professionnels, (l'accès à) l'emploi et la sensibilisation à ces questions aux niveaux local, national ou européen;
- parler couramment l'une des langues de travail utilisées pendant la réunion du Dialogue;
- être disponible pour assister au Dialogue pendant toute sa durée.

Les participants sélectionnés seront informés au plus tard le vendredi 1er septembre 2017.

DATES ET LIEU

Le Dialogue se déroulera dans le bâtiment Agora du Conseil de l'Europe, salle G04, les 18 septembre (9 h 00 - 18 h 00) et 19 septembre 2017 (9 h 00 - 13 h 00).

Les langues de travail de la réunion du Dialogue seront l'anglais, le français et le romani. Les participants devront parler couramment et pouvoir s'exprimer clairement dans au moins l'une de ces langues.

L'hébergement pendant le Dialogue sera assuré et pris en charge par le Conseil de l'Europe au Centre européen de la jeunesse de Strasbourg. Les frais de voyage et de visa seront remboursés conformément au règlement de l'Organisation.